

Nos finances

bilan 2012



Louis Costeplane
Premier Maire Adjoint
Délégué aux Finances, au Budget,
à la Vie Economique et
aux ressources humaines

LES CHIFFRES

2012
12 227 500€
fonctionnement

2012
4 651 300€
d'investissement

“En 2012, un effort sans précédent a été consenti par la municipalité pour l'amélioration de son cadre de vie et la préservation de son patrimoine, ceci sans augmenter les impôts locaux et tout en réduisant notre dette.”

Cette année sera pour notre ville une année de continuité budgétaire, c'est-à-dire une stabilité des taux de nos impôts locaux, une poursuite volontariste mais raisonnée de nos investissements et un contrôle permanent de nos dépenses, ceci dans un souci constant d'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Compte-tenu de la stagnation de nos recettes, comment cela a-t-il été possible ?

Grâce aux résultats produits par les précédents exercices et notamment pour 2012 :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement par rapport aux recettes enregistrées, dégageant un résultat de fonctionnement brut de 4 720 411€ ;
- un excédent reporté de 2 565 687€ ;
- l'absence d'emprunt nouveau ces trois derniers exercices ;
- le transfert de notre salle de spectacles au Grand Avignon qui possède les moyens de lui donner un rayonnement que nous n'aurions jamais pu atteindre.
- un désendettement de 2 087 510€ : deux emprunts étant transférés au Grand Avignon en juillet-août 2013, ramenant la dette à 9 363 661€.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons deux options :

- Continuer à ne pas emprunter en limitant les moyens des services et en réduisant au strict minimum les investissements : chantiers en cours et entretien courant de notre patrimoine.
- Emprunter à minimum, compte tenu de la réduction de notre dette en poursuivant ainsi l'équipement de nos services, l'amélioration des conditions de travail du personnel et en confortant nos investissements.

C'est la seconde option que nous avons retenue. **Sans toucher à la pression fiscale locale, elle nous permet de réduire encore notre dette de 1 500 000€, de ne pas obérer l'avenir et de conserver une marge de manœuvre indispensable.** L'horizon économique n'est pas dégagé, loin de là, pour les années qui viennent avec notamment le gel et la réduction des dotations de l'État.

Nos efforts porteront sur la sécurité et la poursuite des travaux :

- d'embellissement de la voirie du cœur de ville et du quartier du Golf,
- de l'aménagement des artères principales et mise en sécurité du carrefour du collège,

- de la rénovation de notre patrimoine.

L'accent sera mis sur la sécurité des biens et des personnes grâce à un réseau de vidéo-protection dans un souci de meilleur service public rendu à nos concitoyens.

C'est aussi cette année que débiteront les travaux de construction du futur pôle médico-social, destiné à accueillir la majorité des professions de santé et notre Centre Communal d'Action Sociale, place du Petit Pont.

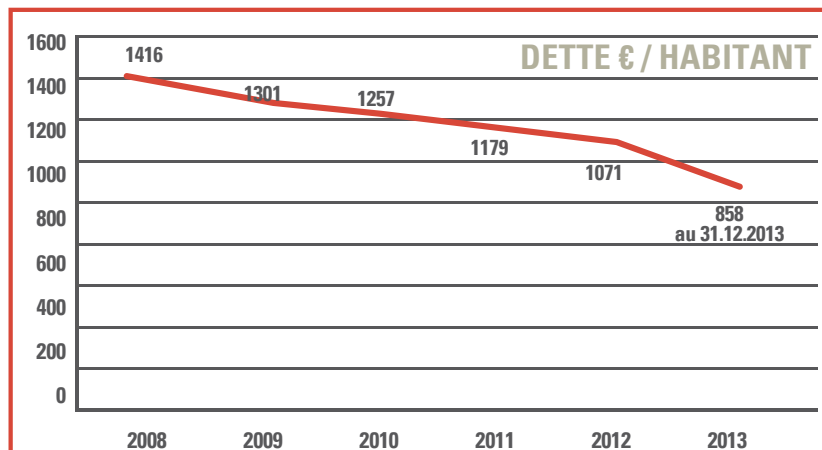
De plus, un certain nombre d'études sera privilégié pour préparer les années à venir : accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, rénovation de la piscine...

Voilà donc les choix de notre majorité, choix longuement réfléchis à la lumière des résultats des années précédentes, choix qui engagent notre ville sur le chemin de la modernité tout en préservant les valeurs qui ont fait son histoire. ■



Louis Costeplane
Premier Maire Adjoint

Les vedénais ne subiront pas d'augmentation des impôts locaux et la dette par habitants a baissé de 558€ en 5 ans.



Budget global 2013 23 888 865€

Dépenses de
fonctionnement
16 510 360€

Dépenses de
d'investissement
7 378 504€

y compris le reste à réaliser de
1 657 507€ en 2012

TLPE

À propos de la taxe sur la
publicité extérieure.

Cette taxe a été créée par la loi de modernisation de l'économie à compter du 1^{er} janvier 2009. Elle concerne les dispositifs publicitaires numériques et non numériques, les pré-enseignes et les enseignes et a été applicable à notre ville au 1^{er} janvier 2011 par délibération du Conseil municipal du 27 mai 2010 qui a été largement diffusée.

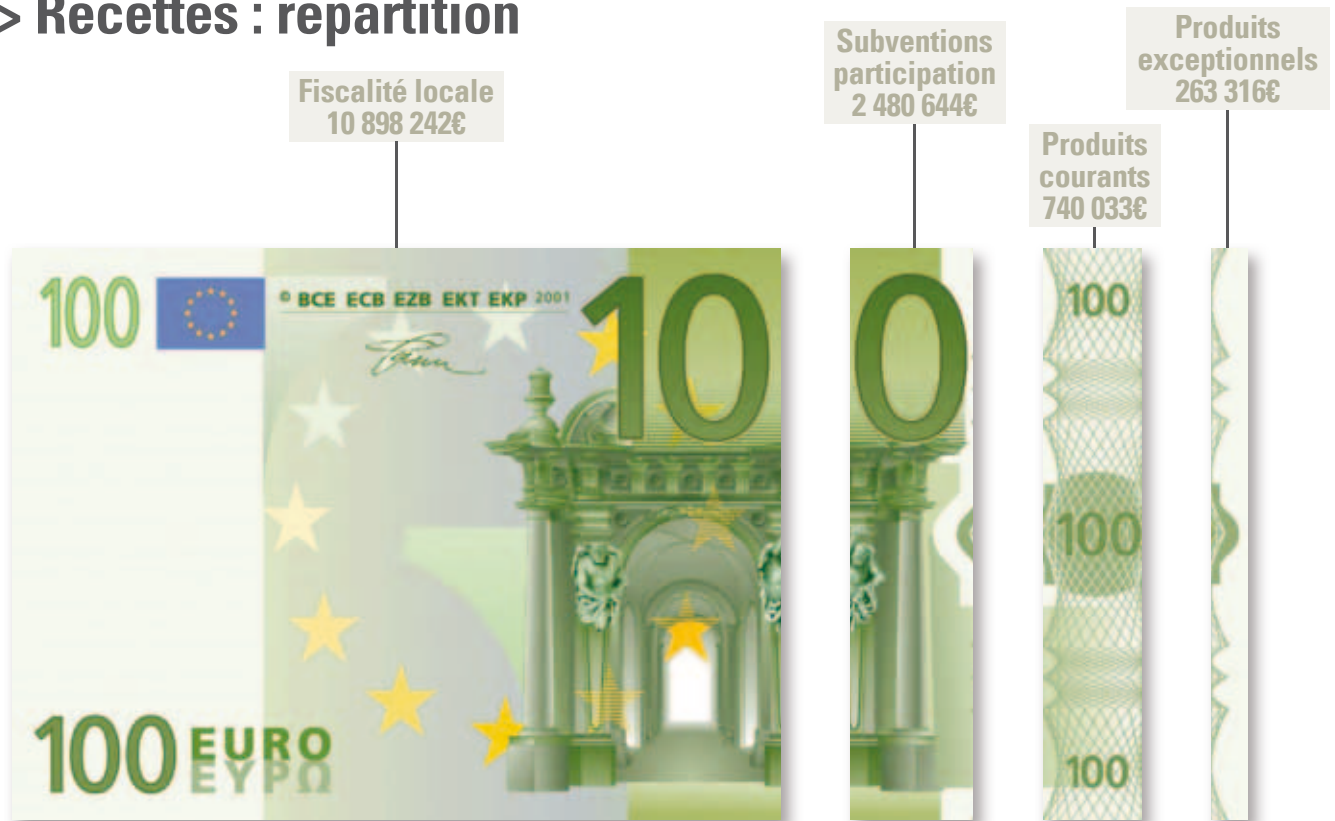
Sont exonérées :
les enseignes, autres que celles scellées au sol, si la somme de leur superficie est égale ou supérieure à 12 m² ainsi que les pré-enseignes.

Les tarifs en sont les suivants :
Dispositifs publicitaires non numériques :
- 15 €/m²
Dispositifs publicitaires numériques :
- 45€/m² jusqu'à 50m² et 90€/m² au-delà.
Enseignes dont la superficie est comprise entre 12 et 50m² :
- 30 €/m²
Enseignes dont la superficie est supérieure à 50m² :
- 60€/m²

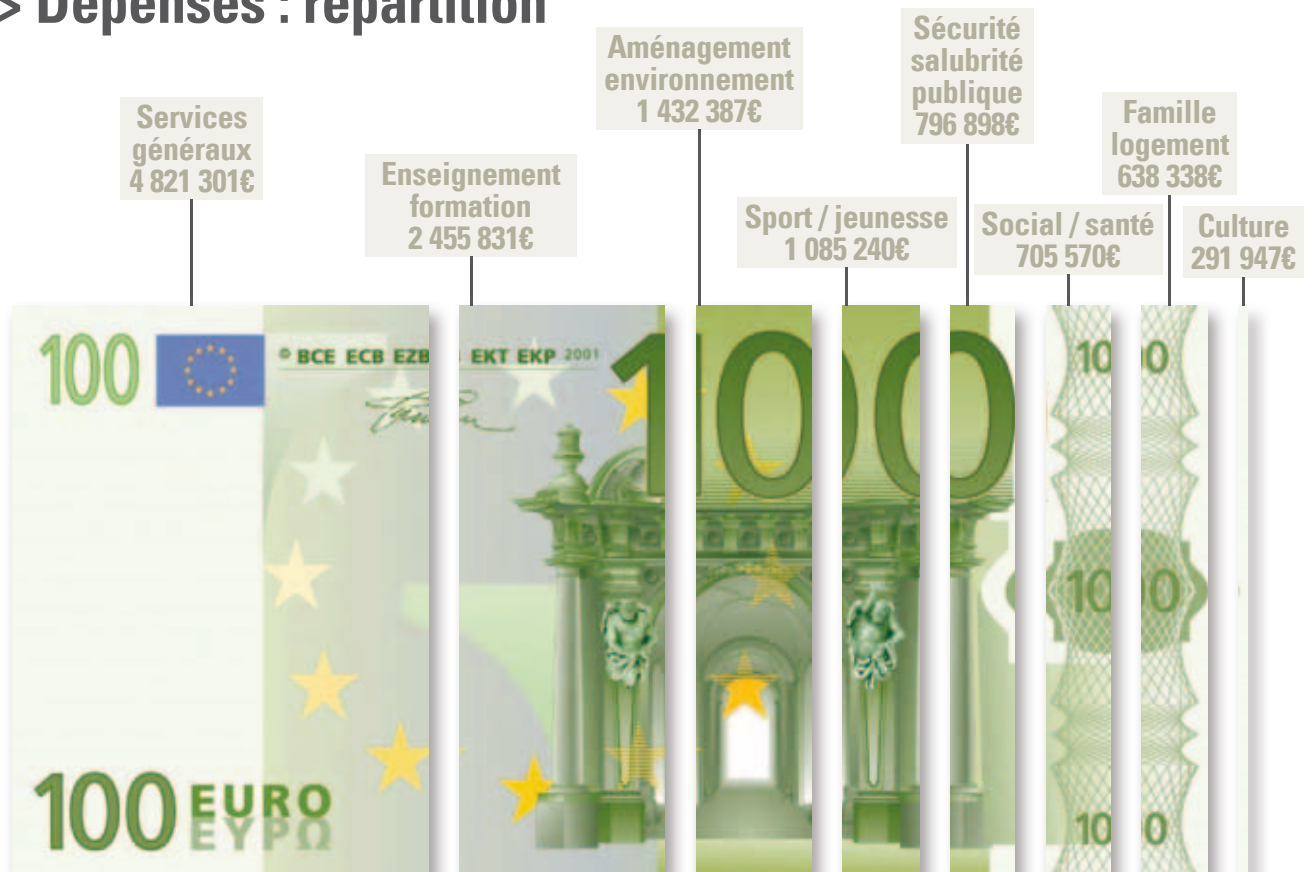
Ces tarifs s'appliquent à tous les bénéficiaires de publicité quelle que soit leurs importances et leurs activités, y compris les boulangers.

Quelles ont-été nos recettes en 2012 et comment avons-nous utilisé cet argent public, impôts, taxes, dotations, subventions et recettes exceptionnelles ?

> Recettes : répartition



> Dépenses : répartition



La différence constatée est de 2 154 723 € qui correspond à l'excédent affecté à l'investissement.

Budget 2013

fonctionnement & investissement

L'année 2013 sera une année de continuité budgétaire avec les mêmes contraintes et les mêmes ambitions :

- stabilité des taux locaux d'imposition ;
- réduction de la dette ;
- rigueur face aux dépenses ;
- poursuite de nos travaux d'amélioration et de préservation du cadre de vie.



SÉCURITÉ PUBLIQUE 170 000 €

- Installation de caméras de vidéo-protection.
- Aménagements du poste de police pour l'utilisation de ces caméras.
- Mise en œuvre des missions de la Police Municipale : sécurité des commerces, prévention et sécurité des séniors, sécurité cambriolages dans les quartiers.



CADRE DE VIE 3 320 000 €

- Poursuite de l'aménagement du cœur de ville.
- 2^{ème} partie de la requalification de l'avenue de l'Europe.
- Création de trottoirs, avenues Charles de Gaulle et Pasteur.
- Réhabilitation des voiries et de l'éclairage public.
- Extension du Skate Piazza.
- Subventions aux particuliers pour l'opération façades.



FRAIS D'ÉTUDES 525 000 €

- Réhabilitation de la piscine municipale.
- Réaménagement du cœur de ville et du quartier du Golf.
- Elaboration du plan d'accessibilité à la voirie, aux espaces et aux bâtiments publics.



ACTION SOCIALE 885 000 €

- Début de la réalisation du pôle médico-social.
- Organisation par le Centre Communal d'Action Sociale de deux salons pour l'emploi :
→ Emploi saisonnier en mai,
→ Salon séniors en octobre
- Soutien financier de la ville au CCAS.
- Subvention à l'OPHLM d'Avignon pour l'opération "Jouveau".



ÉDUCATION & PETITE ENFANCE 320 000 €

- Poursuite des programmes d'isolation thermique dans les groupes scolaires.
- Remplacement des équipements sportifs et du mobilier dans les écoles et restaurants scolaires.
- Création d'un giratoire provisoire au carrefour du collège Lou Vignarès.
- Acquisition d'un bâtiment modulaire pour l'implantation du relais assistante maternelle à proximité de la Passerelle.
- Remplacement des menuiseries du réfectoire au centre de loisirs Capeau.

L'intégralité du budget est disponible sur le site officiel de la mairie.